

**PROCES-VERBAL**  
**Assemblée générale de la COREB**  
**23 juin 2022, 20h00**

**à la Salle Atrium - IENA à Avenches**

Président	M. Nicolas Kilchoer
Vice-Président	M. Olivier Piccard
Scrutateurs	Mmes Anne-Marie Durussel (partie de la gauche) et Deborah Kaeser (partie de droite)

**1. Appel des délégués**

M. le président de la COREB et Préfet de la Broye, Nicolas Kilchoer, ouvre la séance. Une cordiale bienvenue est souhaitée aux Délégués à l'occasion de cette assemblée statutaire qui a été convoquée par courrier, en date du 23 mai 2022.

L'appel des Délégués a été fait à l'entrée de la salle : 148/175 voix ont été remises, d'où une majorité absolue de 75 voix. 74/79 voix ont été remises aux Délégués des associations régionales d'Ascobroye et de l'ARBV et 74/96 aux Communes qui sont présentes au nombre de 35/49. Les personnes excusées sont nommées dans l'annexe I du présent procès-verbal. L'ordre du jour n'est sujet à aucune modification, il sera dès lors suivi de manière stricte.

**2. Procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 11 novembre 2021**

Chaque membre a pu prendre connaissance du procès-verbal précité. Il n'est donc pas lu et n'est sujet à aucun commentaire. Par conséquent, il est approuvé et adopté à l'unanimité. Le Président adresse ses remerciements aux personnes qui ont contribué à sa rédaction.

**3. Message du Président**

Le Président aborde l'analyse interne du fonctionnement de la COREB. Il rappelle que cette démarche a pour but de faire une introspection afin de voir comment fonctionne l'institution et comment elle peut être améliorée afin d'assurer sa pérennité pour l'avenir et ainsi rétablir la confiance, que l'on estimait pour certaines parties, pas tout à fait adéquate. Les résultats du rapport d'audit ont été communiqués aux Communes en date du 23 mai 2022 par courrier afin de rapporter les différents éléments qui ressortaient de cette analyse. Aucun dysfonctionnement majeur n'a été constaté. En outre, une liste de mesures relativement intéressantes a été proposée que le CoDir a examiné. Le Président remercie le CoDir pour leur grand travail sur plusieurs semaines afin de trouver des solutions pour relancer notre institution sur des bases les plus concrètes et saines possibles. Le Président décrit ci-dessous toutes les mesures :

1. La mesure principale est de procéder à la définition d'une stratégie beaucoup plus claire et ciblée par domaine d'activité spécifique. Il faudra également assurer un controlling régulier afin de s'assurer que les mesures fonctionnent et atteignent leurs objectifs.

2. Renforcer le rôle du Comité directeur et le recentrer sur sa mission stratégique avec un peu moins de séance et peut-être, revoir sa composition avec des acteurs économiques qui viendraient d'autres horizons afin de rentrer dans la dimension principale de la COREB qui est la promotion économique.
3. Améliorer le management opérationnel de la COREB afin d'éviter le mélange des tâches stratégiques et opérationnelles, avec une direction qui fonctionne de manière autonome et un comité Directeur qui fait de la gestion stratégique et de la surveillance en surface.
4. Renforcer la communication de la COREB auprès des différentes parties prenantes, car nous nous sommes rendu compte qu'il manque parfois un suivi des informations sur certains dossiers en cours, en particulier auprès des communes membres dans le but qu'ils puissent relayer les informations à leur législatif afin d'expliquer ce qui se passe dans notre institution régionale.

Toutes ces mesures, qui ont été validées unanimement par le CoDir, ont abouti à la nomination de Mme Christel Losey Mosimann comme Directrice ad interim suite au départ de M. Pierre-André Arm qui, après quatorze ans en tant que Directeur, a choisi de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle. Nous le remercions très sincèrement au nom du CoDir pour le travail qu'il a accompli et pour l'énergie investie dans notre institution avec de belles réalisations de dossiers qu'il a réussi à faire aboutir. L'organisation du secrétariat administratif est remaniée dans un but de rationalité et d'efficacité.

### La nouvelle stratégie – 4 DAS

Le Président informe qu'un agenda temporel assez précis a été conçu suite à 2 journées de réflexion. Le groupe de travail doit siéger encore une fois afin de valider cette nouvelle stratégie. Le but est de poser de manière très claire ces DAS sur le papier de la stratégie générale et les domaines d'action spécifiques :

1. La promotion économique endogène, qui correspond aux activités liées au service des entreprises de la région afin de permettre leur développement.
2. L'aménagement du territoire, avec un plan directeur régional, qui doit aboutir dans les délais les plus brefs possibles avec différentes mesures que Mme Kittel, du bureau Urbasol, en charge de ce dossier va vous présenter par la suite.
3. La mobilité, avec les transports publics, est une condition cadre indispensable afin d'améliorer ses prestations au service de la région.
4. La coordination de projets transversaux intercantonaux, avec des projets qui méritent d'être développés au niveau des 2 cantons et qui feront l'objet d'une décision claire par le CoDir.

En conclusion, tous les points de cette stratégie devraient être validés pour au plus tard la fin de cette année 2022. Un point de situation sera fait lors de l'AG de la COREB du 10 novembre 2022 et une validation lors d'une assemblée extraordinaire en février 2023. Une révision de nos statuts est également prévue lors de cette assemblée extraordinaire afin de déterminer le rôle et le fonctionnement du CoDir de la COREB.

Il est très important de tenir ce planning afin de pouvoir démarrer en 2023 avec cette nouvelle organisation. Le but étant de pérenniser et de faire évoluer notre institution afin de restaurer la confiance et de pouvoir travailler ensemble.

M. Kilchoer termine par une petite citation de M. Satoro, écrivain japonais :  
« Individuellement, nous sommes une goutte d'eau. Ensemble, nous sommes un océan ».

Alors continuons à travailler tous ensemble afin de faire naviguer le bateau de la COREB sur l'océan de la Broye.

### **Le plan directeur régional (PDR)**

Etablir un plan directeur intercantonal est un exercice extrêmement complexe. Afin de faire valider ce document, un examen préalable bi-cantonal est nécessaire pour assurer la coordination régionale et intercantonal. La validation finale des documents se fera de manière séparée étant donné les cadres légaux différents, les délais différents et les thématiques obligatoires distinctes.

La parole est donnée à Mme Kittel, du bureau Urbasol :

Afin de situer l'état d'avancement du projet, un bref historique est présenté. Mme Kittel annonce qu'aujourd'hui l'avant-projet du PDR est à bout touchant, avec un dépôt pour examen préalable auprès des Services cantonaux prévu en août 2022.

Le dossier complet du PDR se compose en 3 parties : les documents préliminaires, le contenu liant et celui non-liant. Le contenu liant est constitué du volet stratégique et de deux volets opérationnels, contenant les mesures propres à chaque district, ainsi que celles applicables à l'ensemble de la Région. Si le projet a été réalisé de façon conjointe sur les deux districts afin de garantir un développement cohérent et coordonné de la Région, la phase de validation se fera de manière distincte.

En effet, avec des cadres légaux et des thèmes obligatoires différents, ainsi qu'un délai imposé du côté fribourgeois, il est important que les deux dossiers puissent avancer sans se freiner l'un l'autre. Le souhait reste de pouvoir mener les deux dossiers à terme en même temps, mais l'objectif est que tous deux puissent aboutir, même si ce n'est pas de façon simultanée.

#### **4. Message de la Direction**

Le Président donne la parole à Mme Losey Mosimann, Directrice ad intérim de la COREB depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier. Mme Losey Mosimann exprime sa grande satisfaction à la reprise de ce poste et remercie M. Arm qui lui a beaucoup appris durant ces deux premières années au sein de la Coreb et son plaisir de collaboration.

L'année 2021 et le début de l'année 2022 ont également été marquées par une refonte au niveau des exécutifs communaux vaudois et fribourgeois ainsi que par un renouvellement de la députation fribourgeoise et vaudoise. Outre les conséquences administratives engendrées par ces changements politiques, la Coreb a également pris conscience de la nécessité de communiquer régulièrement son rôle et sa mission aux représentants communaux. Nous serons vigilants sur cet aspect à l'avenir et nous ne manquerons pas de venir présenter la mission et la stratégie de la Coreb lorsqu'elle sera approuvée.

Depuis la dernière assemblée de novembre 2021, plusieurs événements ont eu lieu :

- Les Assises de la Santé auront lieu le 15 septembre prochain. La Coreb a endossé le rôle de cheffe pour ce projet et à la fin de cette journée, les acteurs de la santé prendront le relais au niveau des mesures qui découleront de cet événement.

- La commission mobilité œuvre sur des thématiques liées au développement de l'offre en transport public dans la Broye. Les CFF souhaite investir CHF 250 millions pour la modernisation des lignes de la Broye. La Coreb s'est souciée que ces investissements permettent d'améliorer l'offre. Or, il s'avère que les CHF 250 millions vont permettre de mettre à niveau des équipements de sécurité et d'améliorer l'accueil des voyageurs dans les gares pour répondre à la LHand. À ce sujet, le délai imposé par la loi (01.01.24) n'a pas pu être tenu par les CFF qui devront -à compter de cette date- mettre en œuvre des solutions transitoires (problème de rehaussement des quais soulevé par plusieurs communes...). Certaines adaptations vont entraîner une démolition de quais dans certaines gares provoquant de facto une péjoration de l'offre puisque les trains ne pourront plus se croiser. La Coreb a donc invité les communes concernées à faire opposition à la mise à l'enquête. Lors de la rencontre annuelle printanière avec les représentants des services cantonaux de la mobilité, les thématiques suivantes ont été abordées : la cadence à 30 minutes depuis la Broye direction Berne, la vision 2050 / SwissRailvolution et l'étude sur la priorisation du développement de l'offre en transport public dans la Broye.

Un GT mixte mobilité – tourisme a été constitué. Ce groupe de travail a mené des réflexions sur le nouveau projet d'horaires 2023 de la LNM, société de navigation sur les Trois-Lacs. La Coreb, appuyée par les communes consultées, a donné un préavis favorable à la modification des horaires et soutient particulièrement la réflexion qui a été menée sous l'angle du tourisme et sur la création de promenades plus attrayantes. Une séance annuelle sera dorénavant organisée entre les communes qui possèdent un débarcadère et la LNM afin de favoriser le dialogue et de faire, éventuellement, émerger des projets.

La Coreb et les partenaires des transports publics régionaux se sont associés afin de réitérer l'Action qui permet de bénéficier d'un abonnement demi-tarif à CHF 33.- pour 2 mois. L'objectif de cette action est d'inviter la population broyarde à tester les TP tant au niveau des transports professionnels ou que de loisirs. L'action débute ce jour et je profite de cette assemblée pour remercier les communes qui se font le relais de cette action.

### **Promotion économique :**

Le secteur agro-alimentaire connaît un fort dynamisme dans la Broye, la Coreb propose une plateforme web, appelée Mapping agrofood Broye qui offre une représentation géographique des acteurs du domaine. Les objectifs de ce projet sont de mettre en lumière la richesse du tissu agroalimentaire en identifiant les partenaires présents et en créant des synergies en vue de susciter l'innovation et le décloisonnement. La plateforme a été mise en ligne le 29 avril dernier et une quarantaine d'acteurs se sont inscrits. Le prochain enjeu sera d'animer ce nouvel écosystème. Un atelier sera organisé cet automne, en collaboration avec RegioSuisse, Innoreg Fr, le Cluster Food and Nutrition et Innosquare afin de faire émerger un projet collaboratif en lien avec l'économie circulaire et les acteurs du domaine agroalimentaire.

Il s'agit aussi de rappeler quelques succès d'implantation en 2021 auxquels la COREB a pris une part active :

- Au travers du FDR, la Coreb soutient La Pati, société spécialisée dans le domaine des patinoires qui va déménager à Payerne. La Pati prévoit de développer 30 emplois dans un horizon de 10 ans (20 actuellement).
- La Coreb soutient également Norne SA qui produit des grilles en matériaux composites pour la construction. Cette société s'est installée à Payerne et prévoit de créer 5 emplois dans les 5 prochaines années.
- Tout récemment, le comité directeur a décidé d'octroyer un prêt à Twenty H situé sur swiss aeropole afin de développer une solution basée sur la digitalisation des données et l'automatisation de l'ensemble des processus dans le domaine aéronautique.
- Toujours sur le site de swiss aeropole, l'implantation de la société de décolletage Supra Group SA est à saluer puisque l'unité de production unique en Suisse va créer 50 emplois dans la 1ère phase de développement de l'entreprise.

La Coreb accompagne d'autres prospects qui s'intéressent tant aux terrains de swiss aeropole qu'à d'autres zones d'activité situées dans la Broye. Ces nouveaux succès économiques seront dévoilés lors d'une prochaine AG.

### Evènementiel :

La Coreb a organisé au début du mois de juin une conférence sur les marchés publics dont la partie légale était présentée par M. Christophe Chardonnens, Avocat et la partie technique par M. Yves Diserens, Ingénieur. Plus de 70 personnes ont répondu favorablement à notre invitation et les retours ont été très positifs tant au niveau de la qualité des orateurs que sur le fait que ce type de présentation répond à un besoin. Ce type d'afterwork sera prochainement réitérer et vous pouvez sans autre me faire part, au moment de l'apéritif, des sujets que vous souhaitez que l'on aborde.

La Coreb a traversé ces derniers mois des périodes quelque peu mouvementées puisque quelques collègues ont changé d'horizon professionnel. Nous en avons profité en interne pour harmoniser nos procédures de travail et imaginer un contexte professionnel plus agile. Suite à la dernière Assemblée, nous avons également revu tous les processus en lien avec la gestion des assemblées générales et introduit un double contrôle au niveau de certaines étapes qui le nécessitent.

Nous sommes dans une période de transition et de reconstruction et je me réjouis de pouvoir compter très rapidement sur une équipe motivée et au complet afin de mener les différents projets de la Coreb. Je remercie les collaborateurs de la Coreb qui sont soudés et solidaires durant cette période de changements importants, j'ai de la chance de pouvoir compter sur vous et je vous en suis reconnaissante.

Finalement, je terminerai en évoquant mes souhaits pour la Coreb de demain :

- Renforcer la proximité et être à l'écoute des besoins tant au niveau des communes que du tissu économique régional.
- Développer une équipe agile et motivée à mettre en œuvre les actions qui émaneront de la stratégie.



- Bénéficier d'un plan directeur et d'organes de gestion qui permettent de poursuivre le développement des conditions cadres et la promotion économique de la région.
- Augmenter la visibilité de la Coreb en développant davantage la communication pour expliquer le rôle que joue la Coreb en tant que facilitateur de l'économie broyarde. Une Newsletter est en place, je vous invite à vous abonner depuis notre site internet.

### **5. Approbation du rapport d'activité 2021**

Cette année, le rapport d'activité a été transmis avec la convocation par voie numérique. Une version papier peut toujours être obtenue sur demande. Le rapport n'est sujet à aucune remarque et est donc approuvé à l'unanimité.

### **6. Comptes 2021, présentation et approbation. Rapport de l'organe de révision**

Les comptes ont été transmis avec la convocation et se trouvent également dans le rapport d'activité. M. Michel Marguet commente les comptes 2021 :

Le compte de fonctionnement de l'année 2021 se clôt par un excédent de produits de CHF 57'563.62, ceci après constitution de provisions pour un montant total de CHF 86'700.00. Le total des charges se monte à CHF 1'161'931.81 contre un total des produits de CHF 1'219'495.43. Ce résultat est nettement meilleur que le budget approuvé, qui prévoyait une perte de CHF 17'791.00. Cela est principalement lié à la situation Covid, qui nous a empêchée de mener certaines actions et événements, le comptoir notamment. Ce montant de CHF 57'563.62 sera porté en augmentation du capital au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le Président donne lecture de la conclusion du rapport de l'organe de révision établi par la fiduciaire FiduConseils SA :

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Estavayer-le-Lac, le 16 mars 2022

**Fiduconseils SA**



Patrick Perseghini

Réviseur responsable

Expert-comptable diplômé

Les comptes 2021 soumis ainsi que le rapport de l'organe de révision ne sont sujets à aucun commentaire. Ils sont dès lors approuvés à l'unanimité. Le Président transmet ses remerciements à M. Marguet pour la bonne tenue de ceux-ci.

## 7. Indicateurs 2021

Un tableau de bord d'indicateur a été mis en place afin de résumer l'activité de la Coreb en quelques chiffres. Il est présenté de manière semestrielle au CoDir. Les indicateurs présentés mettent en lumière certaines activités de la Coreb.

## 8. Renouvellement du Comité et des Commissions :

Voir point 8 de la présentation power point annexée.

## 9. Membres privés : adhésions & démissions

### Adhésions

- Gemetris Innovation SA, Payerne
- Norne SA, Payerne

### Démission

- Rationalk Sàrl

Quelque 258 membres ont adhéré à la COREB à ce jour. Toutes les demandes d'adhésion sont approuvées par acclamations unanimes.

## 10. Propositions individuelles et divers

La parole n'est pas demandée et la partie statutaire est donc terminée. L'assemblée est levée à 20h57.

\* \* \* \*

Le Président remercie M. Kratzer, Président de l'IENA pour la présentation de la 2<sup>ème</sup> partie ainsi que pour la mise à disposition des locaux et clos cette Assemblée générale. Il invite l'assistance à partager l'apéritif qui est offert par la Commune d'Avenches et souhaite encore une excellente fin de soirée aux participants.

Pour l'Assemblée générale de la COREB  
Michel Marguet

Annexes : I : listing excusés  
II : Présentation

## Annexe I

Nom	Prénom	Représentant de
Cuanoud	Pierre-André	A. Cuanoud S.A.
Duruz	Eric	ADAEV
Broye	Daniel	Antiglio SA
Flückiger	Alain	ARGdv
Scheurer	Myriam	Banque Raiffeisen de la Broye
Niklaus	Stéphane	BCF
Maillard	Stéphane	BESM SA, Bureau d'Etudes CVCS
JUNG	Henri	Brasserie du Jorat
Gagnaux	Juliette	Bugnon Immobilier Sàrl
Robin	Chantal	CCIF
Audergon	Christiane	Chrisfleurs
Thonney	Stéphane	Cne de Bussy-sur-Moudon
Veyre	Patrick	Cne de Chavannes-sur-Moudon
Borlat	Benjamin	Cne de Corcelles-le-Jorat
Savoy	Nicolas	Cne de Gletterens
Brodard	Gérard	Cne de Lully
Blaser	Max	Cne de Villarzel
Cherpillod	Etienne	Cne de Vucherens
Fontaine	Marc	Comforce ctc
Marmy	Bruno	Commission Economique
Piller Carrard	Valérie	Conseillère nationale
Liniger	Philippe	Député VD
Rodriguez	Rose-Marie	Députée FR
Savary	Nadia	Députée FR
Rey-Marion	Aliette	Députée VD
Despraz	Mathieu	Despraz SA
Merle	Isabelle	DGTL
Dubey	Jean-Marc	Dubey Communication-Electricité SA
Mauron	Fabien	Estavayer-Payerne Tourisme
Mazenod	Carine	Fermenta SA, Payerne
Cachin	Yves	Fondation La Rosière
Wahli	Jonathan	Groupe Grisoni
Stark	Jonathan	Innoreg-FR
Menétrey	Jérôme	Jérôme Menétrey SA
TUMA	Jean Luc	La Pierre Blanche Résidences SA
Radaelli	Alessia	Lausanne Région
Meystre	Martial	Office du tourisme d'Avenches
Besson	Gilles	Ohm-Tech Electricité Télécom
Druey	Philippe	Philippe Druey Notaire
Guillet	Aline	Pictos sérigraphie



Sierro	Nicolas	PRODO SA
Clerc	Samuel	PromFR
Krattiger	Jerry	PromFR
Widmer	Marc	SCAI
Vonlanthen	Alexandre	Scobi Sàrl
Jacobi	Roxanne	SeCA
Cruz	Diana	SIC
Bapst	Laurent	Société coopérative Moulin Payerne

## Annexe II



# COREB

# CORDIALE BIENVENUE

• DISTRIBUTION DES BULLETINS DE VOTE •



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COREB

**JEUDI 23 JUN 2022**

SALLE ATRIUM, IENA AVENCHES

## 1. Appel des délégués





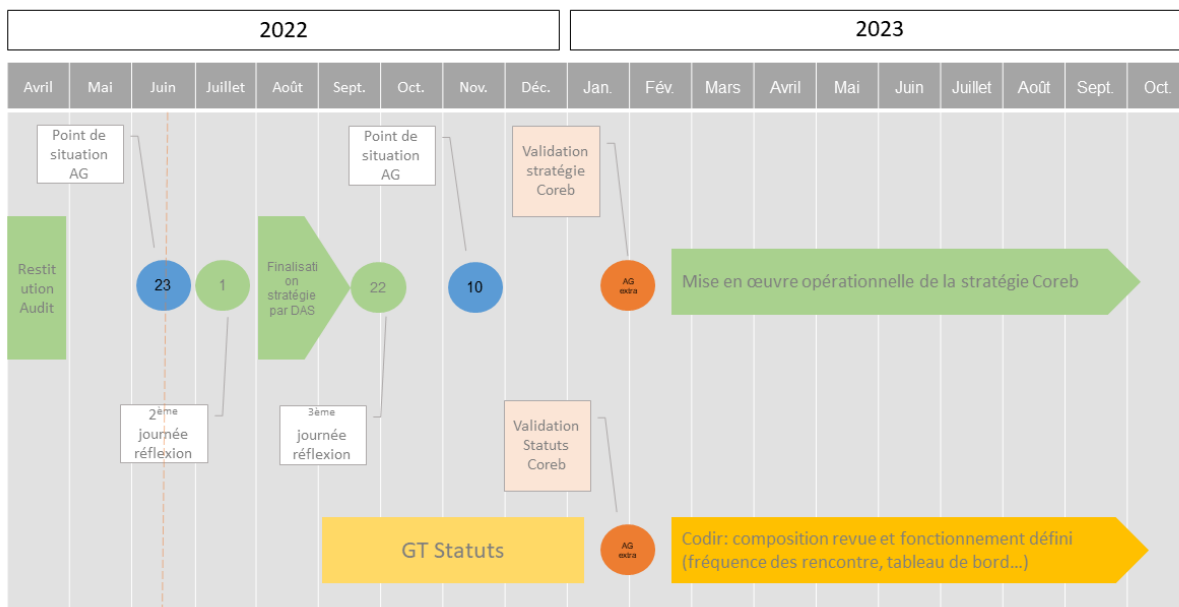
## 2. Procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 11 novembre 2021



## 3. Message du Président

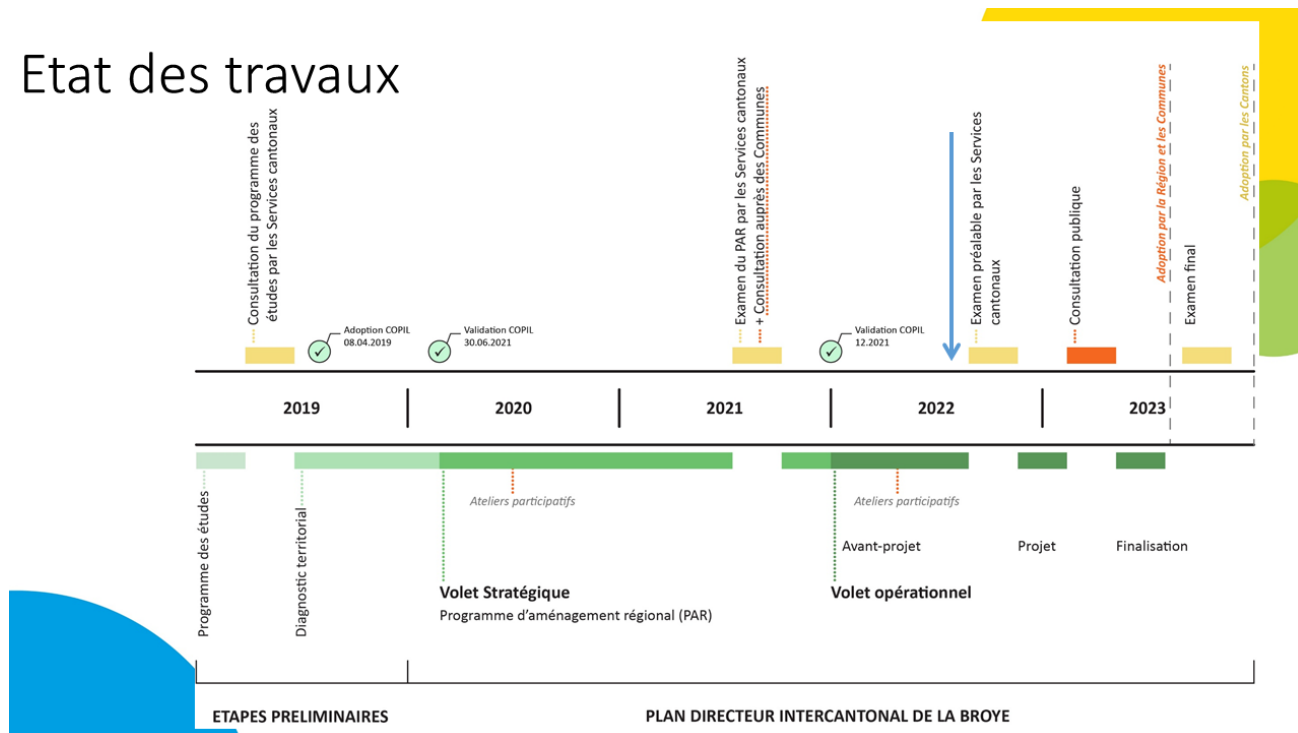
**M. Nicolas Kilchoer**



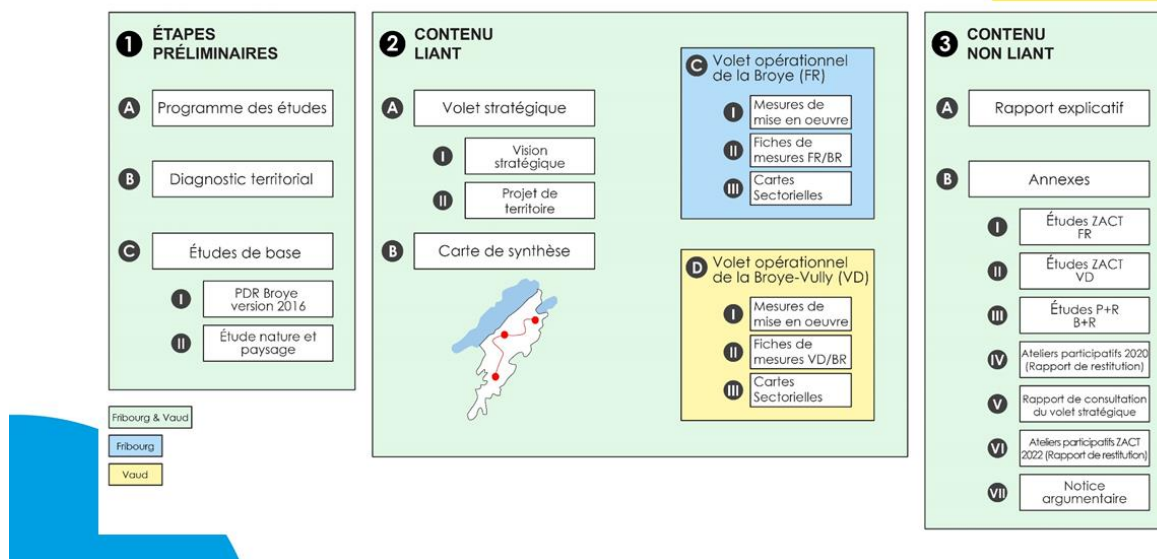


- Point de situation PDR**  
**Mme Doriane Kittel**

## Etat des travaux



## Composition du document



## Suite du projet

- Objectif : Outil **commun** pour un développement cohérent et coordonné de la Région au-delà des limites administratives
- Vision et approche intercantionales assurées au travers des étapes préliminaires, de la stratégie et de l'avant-projet
- **Examen préalable** complet bicantonal
- **Phase de validation séparée**
  - Cadre légal différent
  - Deadline Fribourg (été 2023)
  - Thématiques obligatoires distinctes



## 4. Message de la Direction

**Mme Christel Losey Mosimann**





## Dates à retenir

- 23 juin – 3 août 22
  - Août – octobre 22
  - 15 septembre 22
  - 6 octobre 22
  - 8 octobre 22
  - 12 octobre 22
  - 10 novembre 22
  - 10 novembre 22
- Action mobilité  
Examen préalable du PDR  
Assises de la santé  
Conférence régionale de la formation professionnelle  
Journée découverte des métiers - IENA - Avenches  
Apéritif économique Broyard  
Journée d'économie circulaire en lien avec l'agro-alimentaire  
Assemblée générale de la Coreb



## 5. Rapport d'activité 2021

## 6. Présentation des comptes 2021

M. Michel Marguet

Pertes et Profits

Charges		Budget		Produits		Budget	
3		1'161'931.81	1'215'130.00	4		1'219'495.43	1'197'339.00
<b>300</b>	<b>CHARGES</b>	<b>775'484.30</b>	<b>783'280.00</b>	<b>420</b>	<b>Produits d'intérêts</b>	<b>66.00</b>	<b>200.00</b>
300.01	Comité directeur	8'217.25	5'000.00	420.01	Intérêts bancaires	66.00	200.00
301.01	Traitements	530'097.65	528'000.00	<b>431</b>	<b>Emoluments</b>	<b>32'412.35</b>	<b>29'000.00</b>
303.01	AVS, AI, APG, AC, CCAF	63'705.35	84'000.00	431.01	Emoluments administratifs	32'412.35	29'000.00
303.02	Caisse de Compensation (AF)	23'980.00	23'280.00	<b>436</b>	<b>Remboursements de tiers (s/salaires)</b>	<b>108'358.08</b>	<b>104'280.00</b>
303.03	LPP	82'956.65	84'000.00	436.01	Retenue sur salaire AVS, AI, APG, AC, CCAF	33'924.40	34'000.00
303.04	LAA + AM	15'640.40	16'000.00	436.02	Retenues sur salaire LPP	39'547.25	36'000.00
305.01	Autres charges de personnel	16'007.00	12'000.00	436.03	Retenues sur salaire LAA + AM	10'616.30	11'000.00
305.02	Remboursements forfaitaires pour séances	15'580.00	31'000.00	436.05	Remboursements AF	23'280.00	23'280.00
<b>306</b>	<b>Actions des Commissions COREB</b>	<b>102'326.90</b>	<b>93'000.00</b>	436.95	Remboursements d'assurance	4'950.13	
306.01	Commission tourisme	79'302.70	40'000.00	<b>440</b>	<b>Parts à des recettes sans affectation</b>	<b>20'000.00</b>	<b>100.00</b>
306.02	Commission mobilité	7'972.84	17'000.00	440.02	Vente de drapeaux de la COREB	0.00	100.00
306.03a	Commission économique	4'223.15	10'000.00	440.07	Subventions cantonales : plan directeur régional	20'000.00	
306.03b	Commission économique - promotion apprentis	433.01		<b>461</b>	<b>Subventions acquises</b>	<b>181'900.00</b>	<b>180'700.00</b>
306.05	Commission des Jeunes broyards	87.80	5'000.00	461.01	Subvention cantonale vaudoise: LADE	81'600.00	81'600.00
306.06	Commission agroalimentaire	9'790.00	10'000.00	461.02	Subvention cantonale vaudoise: LPR	81'600.00	81'600.00
306.07	Commission politique	71.00	1'000.00	461.03	Subvention cantonale fribourgeoise : NPR	18'700.00	17'500.00
306.08	Commission santé-social	4'946.40	5'000.00	<b>462</b>	<b>Participations</b>	<b>876'759.00</b>	<b>883'059.00</b>
<b>310</b>	<b>Biens services et marchandises</b>	<b>12'938.40</b>	<b>15'000.00</b>	462.01	Participation ARBV	481'459.00	481'459.00
310.01	Imprimés et matériel de bureau	11'123.70	13'000.00	462.02	Participation ASCOBROYE	365'200.00	365'200.00
310.02	Abonnements presse et revues spécialisées	1'814.70	2'000.00	462.07	Participation Membres privés	30'100.00	36'400.00
<b>311</b>	<b>Mobilier, matériel, technique, machines</b>	<b>23'018.77</b>	<b>32'000.00</b>				
311.01	Mobilier et machines de bureau	4'005.49	7'000.00				
311.03	Photocopieurs et entretien machines	4'010.98	5'000.00				
311.04	Matériel et entretien informatique + téléphonie	15'002.30	20'000.00				
<b>316</b>	<b>Loyer, locations</b>	<b>14'433.20</b>	<b>16'400.00</b>				
316.01	Charges des locaux	6'583.20	11'100.00				
316.02	Entretien des locaux	3'000.00	3'000.00				
316.03	Location salles de conférence	2'850.00	2'300.00				
<b>317</b>	<b>Dédommagements</b>	<b>21'530.60</b>	<b>28'000.00</b>				
317.01	Indemnisation et remboursement de frais	13'886.50	20'000.00				
317.02	Frais de réceptions et civilités	7'644.10	8'000.00				
<b>318</b>	<b>Honoraires et prestation de service</b>	<b>18'694.67</b>	<b>22'200.00</b>				
318.01	Assurance RC + commerce mobilier	1'557.50	1'800.00				
318.02	Envois postaux et achat de timbres	1'183.85	5'000.00				
318.03	Frais internet et base de données	11'768.05	11'000.00				
318.04	Frais de télécommunication	2'031.27	2'200.00				
318.05	Honoraires et prestations de service	2'154.00	2'200.00				
<b>319</b>	<b>Cotisations et subventions</b>	<b>12'986.10</b>	<b>14'000.00</b>				

11.03.22 11:20

COREB\_2021

Page 2

Pertes et Profits

01.01.21 - 31.12.21

Charges		Budget	Produits	Budget
319.01	Cotisations et subventions diverses	3'301.10		4'000.00
319.02	Cotisation Région capitale-suisse	6'665.00		7'000.00
319.03	Incubateurs	3'000.00		3'000.00
<b>320</b>	<b>Charges d'intérêts</b>	<b>220.37</b>		<b>250.00</b>
320.01	Intérêts et frais bancaires	220.37		250.00
<b>340</b>	<b>Promotion régionale</b>	<b>121'065.40</b>		<b>171'000.00</b>
340.01	Actions de promotion & développement	42'007.50		45'000.00
340.04	Manifestations et foires	8'270.00		55'000.00
340.05	Conseil et gestion en communication	9'710.50		10'000.00
340.06	Cartes régionales	1'077.00		1'000.00
340.07	Participation au technopôle "Aéropôle"	60'000.00		60'000.00
<b>341</b>	<b>Aménagement du territoire</b>	<b>58'633.10</b>		<b>40'000.00</b>
341.01	Plan directeur régional	58'633.10		10'000.00
341.02	Programme NPR pour "Rose de la Broye"	0.00		30'000.00
	Différence (bénéfice)	57'563.62		
		1'219'495.43		1'215'130.00
			Différence (perte budgétée)	1'219'495.43
				1'215'130.00

11.03.22 11:18

COREB\_2021

Page 1

Bilan final

01.01.21 - 31.12.21

Actif		Précédent	Passif		Précédent
<b>1</b>	<b>ACTIFS</b>	<b>975'701.27</b>	<b>2</b>	<b>PASSIFS</b>	<b>918'137.65</b>
<b>100</b>	<b>Liquidités et titres</b>	<b>822.40</b>	<b>240</b>	<b>Provisions</b>	<b>630'077.84</b>
100.01	Caisse principale	822.40	240.01	Provision pour "programme NPR"	29'480.00
		971.50	240.02	Provision pour site internet et informatique	19'000.00
<b>102</b>	<b>Banques</b>	<b>913'255.62</b>	240.03	Provision pour plan directeur régional	100'000.00
102.01	BCV Courant - 0279	260'849.32	240.04	Provision pour études et projets	90'000.00
102.02	BCV Placements - 6983	929.50	240.05	Provision pour actions d'intégration et jeunesse	9'897.84
102.03	BCV Epargne Bonus - 4507	400'477.65	240.06	Provision pour actions de promotion	20'000.00
102.04	BCV Caisse - 1475	1'000.00	240.07	Provision pour actions transports	45'000.00
102.05	BCV Club - 1203	249'999.15	240.08	Provision pour actions tourisme	40'000.00
		100.00	240.10	Provision pour projets d'infrastructures culturelles	270'000.00
<b>115</b>	<b>Créances / Débiteurs</b>	<b>0.00</b>	240.11	Provision pour Promotion apprentissage	6'700.00
115.02	Débiteurs Membres privés	0.00			
<b>120</b>	<b>Marchandise</b>	<b>1.00</b>	<b>250</b>	<b>Passifs transitoires</b>	<b>158'269.25</b>
120.01	Livre "D'une Rive à l'Autre"	1.00	250.01	Charges à payer	158'269.25
		1.00	250.02	Produits reçus d'avance	0.00
<b>139</b>	<b>Autres comptes transitoires</b>	<b>61'622.25</b>	<b>280</b>	<b>Capital / Privé</b>	<b>129'790.56</b>
139.01	Produits à recevoir	59'352.35	280.01	Compte de capital	129'790.56
139.02	Charges payées d'avance	2'269.90			285'808.16
139.03	Transferts	0.00			
	Différence précédente (découvert)	156'017.60		Différence (capital)	57'563.62
		975'701.27			975'701.27
		1'056'927.05			1'056'927.05



## **6. Rapport de l'organe de révision et décharge au Comité directeur**

**M. Nicolas Kilchoer**



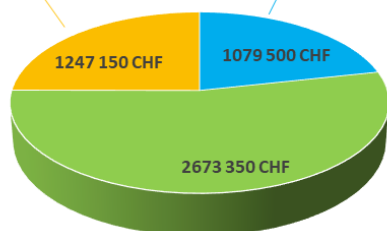
## **7. Indicateurs 2021** **Mme Christel Losey Mosimann**





## Fonds de développement régional

Représente 3,2 années de cotisation au FDR pour les communes

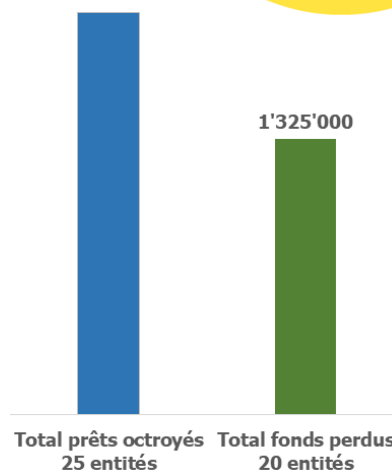


Plafond max de Fr. 5 millions

- 16 entreprises ont un prêt en cours
- 7 entreprises remboursent leur prêt

- Prêts en cours
- A disposition
- Solde à cotiser

1'931'000



## Soutien financier

	2021		
	LADE	FDR	NPR
Nombre de dossiers soumis	2	4	2
Nombre de dossiers validés	2	2	2
En attente de décision	0	2	0
Montant du soutien	195 000 CHF	315 000 CHF	130 000 CHF

Apport de financement pour la région en 2021:

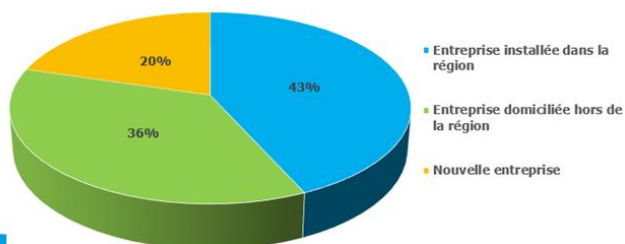
640'000.- CHF soit  
8 CHF par habitant



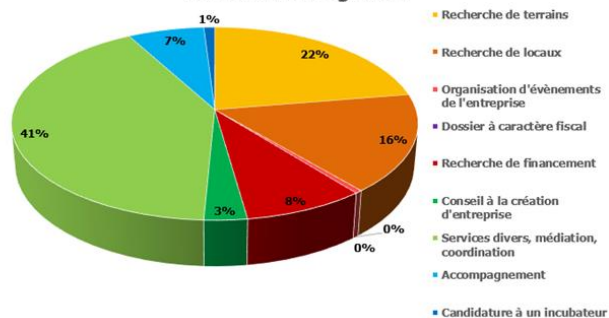
## Guichet d'entreprise

2020	2021	Variation
77 entreprises	88 entreprises	+ 10

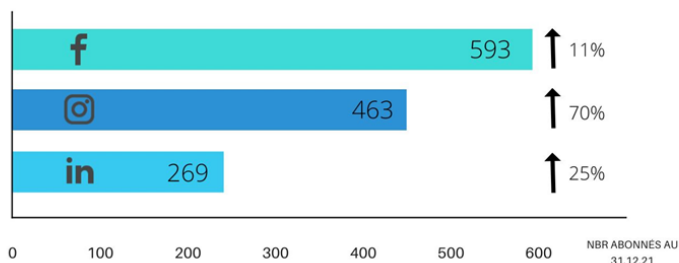
Type d'entreprise



Type de prestation fournie à l'entreprise par l'association régionale



## Visibilité sur les réseaux sociaux et le site internet Coreb



SITE INTERNET			
31.12.2020	31.12.2021	VARIATION	
Nbr de visites	5'179	12'794	+ 147%
Nbrs de pages consultées	21'068	43'329	+ 105%



## 8. Renouvellement du Comité et des Commissions

Comité Directeur		
Pedroli	Sébastien	Député vaudois
Commission économique		
Bardet	Loic	Député vaudois
Delpedro	Nadège	JCI Broye
Commission des déchets		
Kaesar	Deborah	Municipale Faoug
Commission mobilité		
Schneiter	Thierry	Député vaudois
Commission tourisme		
Savoy	Nicolas	Sté dév. Delley-Portalban, Gletterens
Commission politique		
Rapin	Nicole	Députée vaudoise
Schneiter	Thierry	Député vaudois
Bardet	Loic	Député vaudois
Groupe de concertation		
Liniger	Philippe	Député vaudois



## 9. Membres privés

### Adhésions

- Gemetris Innovation SA, Payerne
- Norne SA, Payerne



### Démission

- Rationalk Sarl

**A ce jour la COREB compte 258 Membres privés !**



## 10. Propositions individuelles et divers



## 2<sup>ème</sup> partie

### Présentation de l'IENA Academy

M. Jean-Pierre Kratzer



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

**NOUS VOUS INVITONS A PARTAGER  
L'APÉRITIF OFFERT PAR  
LA COMMUNE D'AVENCHES**

